QUOI DE 9 : BOAGRI N°6 – JORF – ACTUS UNSA

NS : campagne revalorisation triennale contractuels d'état - Crédits santé, sécurité, conditions de travail - Enseignement formations - Mobilité / JORF / Actus UNSA : AESH temps de travail - IA, place des femmes ?

BOAGRI N° 6 du 1-02-2024 au 8-02-2024

Métiers hors enseignants : contractuels du MASA

- Calendrier et procédure de revalorisation au titre de l'année 2023 des agents contractuels affectés en services déconcentrés, en EPLEFPA et établissements d'enseignement supérieur. Sur des fonctions qui ne relèvent pas de l'enseignement. La revalorisation triennale ne constitue pas un droit, mais une faculté à la main du service employeur. **Seul l'examen de la situation, tous les 3 ans est une obligation.**

NS-2024-84/telechargement

Crédits santé, sécurité et conditions de travail pour l'année 2024

- Orientations et cadre des demandes de co-financement d'actions visant à l'amélioration de la santé, la sécurité et des conditions de travail par la formation spécialisée du CSA ministériel, au titre de l'année 2024. Les domaines prioritaires sont les suivants :

La mise à disposition d'**outils de pilotage de la prévention** au sein des services, le développement d'**un dialogue social plus stratégique**, la santé, la sécurité et les conditions de travail en abattoir, la prévention des risques psychosociaux (**RPS),** la prévention des risques

d'exposition aux **agents chimiques**, l'amélioration des **conditions de travail notamment au sein des exploitations agricoles en EPLEFPA**

NS-2024-77/telechargement

Note concernant catégorie A :

- Appel à candidatures pour la sélection au tour extérieur des administrateurs de l'Etat au titre de l'année 2024. Peuvent faire acte de candidature, au titre de l'année 2024, les fonctionnaires titulaires d'un corps de catégorie A ou assimilé de l'Etat, ou accueillis en détachement dans un corps de catégorie A ou assimilé de l'Etat, au 1er janvier 2024, de huit ans au moins de services effectifs dans un corps ou un emploi de catégorie A ou assimilé. **Date limite 31 mars 2024**

NS-2024-86/telechargement

Mobilité au fil de l'eau

- Campagne fil de l'eau – janvier 2024 – Publication 15 jours

NS 2024-100/telechargement

- Campagne fil de l'eau – Février 2024 – Publication 1 mois

NS-2024-99/telechargement

Métiers de l'éducation

- Note de service visant à préciser la mise en œuvre des modalités pratiques et techniques de la tenue à distance des épreuves et des jurys par communication audiovisuelle.

NS-2024-80/telechargement

Formations suite à réformes et rénovations de certains diplômes

- Formation en 2024, à distance, des directeurs et des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics à la suite de la réforme des Brevets de technicien supérieur agricole (BTSA) et de la rénovation du BTSA "Génie des équipements agricoles (GDEA)".

NS-2024-60-telechargement

- Formation en 2024 des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics à la suite de la rénovation du Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) "Développement et animation de projets territoriaux (DATR)".

NS-2024-61/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricoles publics à la suite de la rénovation du Brevet professionnel (BP) "Industries alimentaires".

NS-2024-62/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des équipes pédagogiques des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la rénovation du Brevet professionnel agricole (BPA) option "Travaux de la vigne et du vin" qui devient le BPA option "Ouvrier viticole".

NS-2024-63/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la rénovation du Brevet professionnel agricole (BPA) option "Travaux des aménagements paysagers" qui devient le BPA option "Ouvrier spécialisé en paysage".

NS-2024-64/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la rénovation du Brevet professionnel agricole (BPA) option "Travaux de la production horticole" qui devient le BPA option "Ouvrier maraicher".

NS-2024-65/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la rénovation du Brevet professionnel agricole (BPA) option "Travaux forestiers" qui devient le BPA option "Bûcheron".

NS-2024-66/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la rénovation du Brevet professionnel agricole (BPA) option "Travaux de la production animale" qui devient le BPA option "Ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères".

NS-2024-67/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la création du Certificat de spécialisation (CS) "Conduite de productions en arboriculture fruitière".

NS-2024-68/telechargement

- Formation en 2024, à distance, des directeurs et des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la réforme des Brevets de technicien agricole (BTSA) et de la rénovation du BTSA "Analyse, conduite et

stratégie de l'entreprise agricole (ACS'AGRI)", option "transition agricole dans les territoires métropolitains" et option "transition agricole dans les territoires ultra-marins".

NS-2024-78/telechargement

- Formation en 2024 des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics et privés à la suite de la réforme des Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) et de la rénovation du BTSA "Métiers de l'élevage : développement, production, conseil".

NS-2024-79/telechargement

JORF :

Arrêté du 23 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 mars 2022 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire de certaines spécialités du baccalauréat professionnel

Décret n° 2024-85 du 6 février 2024 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation

Arrêté du 6 février 2024 modifiant l'arrêté du 28 février 2020 relatif à certaines règles de fonctionnement de la plateforme Parcoursup

ACTUS UNSA

UNSA FP : politique du logement des agents publics : un pas supplémentaire

La DGAFP a réuni un groupe de travail quant au logement des agents publics des trois versants de la fonction publique le 21 décembre. L'UNSA Fonction Publique a rappelé la priorité qu'elle porte à cette thématique, élément d'attractivité et de fidélisation des agents publics.

Une délégation interministérielle pour le logement des agents publics est créée à partir du 1er janvier 2024.

L'UNSA Fonction Publique a salué la création de cette délégation, premier pas concret vers une politique du logement des agents publics.

Pour l'UNSA Fonction Publique, le logement est une des clés pour redonner de l'attractivité dans les trois versants de la fonction publique : État, hospitalier et territorial. Lors de leur entrée dans la Fonction Publique, les nouveaux agents doivent avoir accès à une solution de logement. Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les agents ne doivent pas seulement avoir accès à un logement social, mais aussi intermédiaire ou résidentiel avec une solution vers la propriété. **L'UNSA Fonction Publique demande qu'une solution de cautionnement locatif soit proposée par chaque employeur public.** Le logement peut permettre la stabilité de l'agent, dans le cadre d'un équilibre vie professionnelle, vie personnelle.

Des nouvelles solutions sont probablement à inventer, des dispositifs existants à améliorer. L'aide à l'installation des personnels, dans le versant État, connaît un succès grandissant depuis le relèvement de ses plafonds d'aide et l'ouverture aux agents contractuels. Une solution qui fonctionne doit être regardée, analysée, transposée, améliorée. Mais cela ne peut se faire que dans le cadre d'un dialogue social exigeant et constant et non dans le cadre d'une seule information.

Lire l'article UNSA Fonction Publique